

Loire & Affluents

Journal d'information de l'Établissement Public Loire

N° SPECIAL - AVRIL 2004

1983 • 2003
20 ans
au service des ligériens

EDITORIAL 20 ans au service des ligériens

Nous avons fêté en novembre dernier à Sully-sur-Loire (Loiret), les 20 ans de l'Établissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents, devenu en 2001 Établissement Public Loire. Un grand nombre des 200 élus qui se sont succédé au Comité Syndical durant cette période avaient tenu à être présents lors de cet anniversaire, soucieux de manifester leur attachement à notre institution.

Un outil de cohérence et de solidarité

Si les 20 ans écoulés ont vu une évolution notable de l'influence, des prérogatives, de la taille et des moyens de l'Établissement, le fondement de son action est demeuré intact. Malgré de grandes disparités entre les territoires et les collectivités qui le composent (disparités de situation géographique, de poids démographique, d'intérêts économiques ou écologiques, de priorités politiques...) l'Établissement est demeuré un outil privilégié de cohérence, de solidarité et de subsidiarité sur l'ensemble du bassin ligérien. Dans le respect de chacun, et en dépit des difficultés, l'intérêt général a su prévaloir sur les divergences et le cap a été maintenu d'une action globale et solidaire en matière d'aménagement et de gestion des eaux, de prévention des risques d'inondation, de développement économique, de respect de l'environnement et de promotion de l'identité ligérienne. Les études et actions initiées, pilotées ou soutenues techniquement et financièrement, rappelées en page 4 de ce numéro, en témoignent.

Des moyens renforcés

Depuis 1994, le Plan Loire Grandeur Nature et ses déclinaisons, ainsi que plusieurs lois, notamment la Loi de juillet 2003 sur la prévention des risques technologiques et naturels, ont élargi le champ d'intervention de l'Établissement. 2004 a vu le renforcement significatif de ses services avec la mise en place d'une équipe de 22 permanents. Les années à venir, outre la poursuite des actions engagées, verront la montée en puissance de missions désormais prioritaires. Il en est ainsi de la prévention du risque d'inondation, pour laquelle l'Établissement s'implique déjà très fortement, avec un ensemble d'études, d'outils de prévision et de gestion, d'aménagements, d'actions de communication... localisés ou à l'échelle du bassin tout entier. Mais également de la préservation et de la restauration de l'environnement, et des actions en faveur des poissons migrateurs... Plus que jamais, la solidarité sera la clé de la réussite, dans l'intérêt des six millions d'habitants du bassin.

20 ANS DÉJÀ ! Bilan et perspectives



Interviews des personnalités qui s'y sont investies

de l'ÉPALA à l'Établissement Public Loire...
de 1983 à 2003 ...

Année par année, tous les faits marquants d'une évolution.



Éric Doligé
Président

B O N A N N I V

Très impliqués, à des titres divers, dans la vie de l'ÉPALA puis de l'Établissement, et dessinent les perspectives futures d'une institution qu'ils jugent indispensable.

Extraits des discours lors de la commémoration des 20 ans de l'Établissement

Jean Royer

Président de l'ÉPALA de sa fondation, en 1984, jusqu'en 1995.



"Tous nous aimons la Loire, mais nous savons également quels dangers elle représente encore, malgré son évolution, lors des variations climatiques. Les barrages ont été critiqués (...) généralement sans aucune démarche préalable d'information (...) Redevenons raisonnables, et retrouvons cette volonté commune de construire.

Il faut revoir les digues de la Loire et retrouver le sens même des barrages (...) Il faut publier des rapports nouveaux sur l'évolution des fleuves après les hautes crues ou, au contraire, après des périodes de sécheresse (...) Il faut que la lutte soit continuée, toute la lutte, avec tous ceux qui peuvent s'y associer.

"La lutte n'est pas finie"

Nous montrerons ainsi notre amour de la nature, sans pour autant la brutaliser mais au contraire en l'utilisant pour que subsiste l'espèce humaine."

Jean Auroux



Ancien Ministre et ancien Député-Maire de Roanne, il fut, avec Jean Royer, le principal initiateur de la création de l'ÉPALA.

"L'aménagement de la Loire est une belle et grande idée (...) Elle n'a pas été développée comme nous l'espérions, mais elle doit demeurer vivante (...) Nous avons le devoir de continuer à travailler sur cette grande idée d'une part parce que la Loire a été plus adulée par les rois que par les républiques (...) d'autre part parce que les inondations et les sécheresses amènent l'Europe et la France à s'interroger sur le devenir de la ressource en eau (...) Nous devons nous demander comment faire de cet espace ligérien (...) un atout de développement. Il comprend la Loire avec ses caprices et ses problèmes mais aussi avec ses richesses, sa dimension économique, sa dimension culturelle (...) sa dimension patrimoniale.

"Un espace de développement durable, intelligent et solidaire"

Nous avons des atouts pour (en) faire un espace de développement durable, intelligent et solidaire (...) Notre Établissement a su dépasser les clivages politiques. Je pense que nous avons besoin les uns des autres, et, sans pour autant renoncer à nos convictions, de nous retrouver autour de projets communs."

Eric Doligé

Président de l'Établissement depuis septembre 1995.



"J'ai souhaité que cet anniversaire soit l'occasion d'un évènement amical, de retrouvailles, de rencontres et d'échanges, et à cette fin nous avons invité les différents acteurs qui ont contribué et contribuent encore activement à l'aménagement et à la gestion du bassin de la Loire. (...).

Lorsque j'ai pris la présidence de l'Établissement en 1995, beaucoup me prédisaient que les collectivités membres allaient se désolidariser et que cela marquerait l'effondrement et l'éclatement de l'Établissement. On peut voir qu'aujourd'hui nous continuons l'œuvre qui a été mise en place et j'en suis particulièrement satisfait. (...). Au nom de la solidarité et de la subsidiarité, nous continuerons progressivement ce travail passionnant dans les années à venir. (...)

L'Établissement ne regarde pas avec nostalgie le passé, nous regardons vers l'avant, et j'avoue que l'Établissement prend toute sa dimension au niveau européen. Nous y travaillons de plus en plus et particulièrement sur la problématique inondation. (...)

Nous espérons qu'à chaque fois que l'on célébrera des anniversaires, le travail effectué sera reconnu comme un travail d'efficacité et qui aura permis de faire avancer les différents dossiers traités et surtout de faire reconnaître que nous sommes tous des amoureux de la Loire, à notre niveau, dans notre capacité de la faire évoluer dans l'intérêt général."

"Nous sommes tous des amoureux de la Loire"

1983 • 2003

20 ans

au service des Ligériens

De l'ÉPALA ... à l'Établissement

Les prémisses

• 9 juillet 1982 – Roanne : Réunion de travail sur l'aménagement de la Loire à l'invitation de M. Auroux, en présence de M. Rocard, secrétaire d'État au plan, M. Crépeau, secrétaire d'État à l'Environnement, M. Tazieff, délégué aux risques majeurs, et M. Royer, Maire de Tours. Il en ressort qu'un maître d'ouvrage unique sera créé à l'échelle du bassin de la Loire par extension de l'Institution Interdépartementale pour la protection des vals de Loire contre les inondations.

L'Établissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents

• 22 novembre 1983 : Arrêté ministériel de création de l'Établissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (ÉPALA). Regroupant à l'époque cinq Régions, quatorze Départements et dix-sept Villes, l'ÉPALA a le statut de syndicat mixte.

Il a pour missions de réaliser ou de faire réaliser les études et aménagements permettant, sur les cours de la Loire et de ses affluents, de protéger contre les inondations, d'améliorer le régime et la qualité des eaux et de favoriser le développement économique et la protection de l'environnement.

• 13 janvier 1984 : Le Maire de Tours, Jean Royer, est élu Président de l'ÉPALA. Il le demeurera jusqu'en 1995.

• 1984 : Mise en service de la retenue de Villerest construite par l'Institution Interdépartementale pour la protection des vals de

Loire contre les inondations et transférée à l'ÉPALA avec le réseau CRISTAL.

• 13 février 1986 : Signature par l'État, l'agence de bassin Loire-Bretagne et l'ÉPALA du protocole d'accord relatif à l'aménagement hydraulique de la Loire et de ses affluents.

• Mai 1989 : Alors que le barrage de Serre-de-la-Fare a été déclaré d'utilité publique, importante manifestation écologiste d'opposition au programme d'aménagement de la Loire, au Puy-en-Velay.

• 7 février 1991 : Annulation de la Déclaration d'utilité publique du barrage de Serre-

V E R S A I R E !

Établissement Public Loire, ils évoquent les vingt ans écoulés
pensable au développement harmonieux du bassin ligérien...



Interviews recueillies en mars 2004



Christian Barle

Président du Sinala de la Nièvre depuis 1993 et Président de la commission de l'information et de la communication.

"Le projet de barrage du Veudre sur l'Allier aurait noyé 600 hectares sur la commune de Livry. Je m'y suis donc intéressé de très près lorsque j'ai été élu Maire en 1989. Trois experts indépendants que j'avais mandatés ont mis en évidence un impact local négatif sur les plans économique, social, sanitaire et environnemental, pour un intérêt général très douteux... J'ai été l'un des premiers au sein de l'ÉPALA à partir en croisade contre le "tout protection" et contre les quatre grands barrages qui étaient en projet. Je souscris en effet à la règle des trois "P" : prévention, prévision, protection, convaincu avec le philosophe anglais de la Renaissance (Francis Bacon) qu'on ne "commande à la nature qu'en lui obéissant." On sait qu'en cas de crue centennale, et quel que soit le niveau de protection, la Loire reprendrait ses droits en inondant tous les vals. Il faut donc apprendre à vivre avec le fleuve et non pas contre lui, en prévenant, en prévoyant et, bien sûr, en protégeant, mais pas n'importe comment : la priorité est aujourd'hui de conforter 150 km de digues en Loire moyenne et de protéger des sites spécifiques. Gérer un fleuve demande de la prudence.

"Vivre avec le fleuve, et non contre lui"

Je me réjouis que l'Établissement Public Loire soit parvenu aujourd'hui à une position d'équilibre qui prenne en compte toutes les dimensions du problème."



Jacques Béline

De 1999 à 2004, il a assuré la Présidence de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

"Si l'on regarde les vingt ans écoulés, je crois qu'on peut avoir le sentiment du devoir accompli : l'ÉPALA a rempli la mission qui lui avait été dévolue par l'État. Et il l'a fait sans jamais perdre de vue une logique de bassin, en permettant un vrai dialogue entre les plus petits et les plus gros de ses membres et en développant une conscience commune de la solidarité de l'amont à l'aval.

Sans le gros travail de coordination mené par l'Établissement entre les différents acteurs du fleuve, et sans son niveau d'expertise, on n'aurait jamais pu atteindre les résultats obtenus en termes de gestion des risques, de gestion qualitative et quantitative des eaux, de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti... Là où nous avons été moins bons, c'est en termes de communication. Il y a une défaillance du "faire savoir". On continue de nous cataloguer "bétonneurs de la Loire", alors que les actions de l'Établissement sont loin de se résumer à des gros travaux. Pour l'avenir, je pense que l'art du dialogue et du compromis devront encore présider aux travaux de l'Établissement. Il ne sert à rien de vouloir contraindre si l'on n'a pas d'abord pris la peine de convaincre. Toutefois, il ne faudra pas perdre de vue les exigences de la gestion hydraulique du bassin : on a vu en 2003 toute l'importance de Villerest et de Naussac pour le soutien des étiages..."

"Le sentiment du devoir accompli"

trimoine naturel et bâti... Là où nous avons été moins bons, c'est en termes de communication.

Il y a une défaillance du "faire savoir".



Guy Poirier

De 1983 à 1998, il fut Président de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

"Quand l'ÉPALA a été constitué, beaucoup d'entre nous ont ressenti une grande joie ! C'était la première fois, en effet, qu'on prenait le problème de la Loire à bras le corps, dans sa globalité, alors que jusque là chacun avait travaillé dans son coin. Il y a eu une grosse impulsion de départ, et nous avons pu mener à bien plusieurs dossiers importants.

Malheureusement, l'ÉPALA a été assez vite accusé de vouloir "bétonner la Loire". Et les attaques n'ont jamais cessé. C'est ainsi qu'ont été commises, à mon sens, beaucoup d'inepties, comme l'abandon des barrages de Serre-de-la-Fare sur la Loire amont, puis de Chambonchard sur le Cher. Et je pense qu'il en ira de même pour le Veudre, qui n'est plus une priorité du Gouvernement. C'est une très grande déception. Le Veudre serait en effet un élément clé de protection contre les inondations en Loire moyenne. Sans lui, s'il revient une crue comme en 1856, ce sera une catastrophe. Aménager la Loire, c'est un tout, une démarche d'ensemble. Il faut des retenues, des reprofilages de déversoirs et un renforcement de digues. Si tous ces aménagements structurants pouvaient être réalisés, il ne resterait à faire que des adaptations locales, bien sûr coordonnées. Mais on en est loin, et cela me navre."

"Aménager la Loire, c'est un tout"



Robert Surjous

Membre de 1992 à 2004, il fut le premier Vice-Président et Président de la commission des finances.

"Les années passées à l'ÉPALA puis à l'Établissement Public Loire resteront une expérience humaine extraordinaire, dont je tire beaucoup de satisfaction. Au sein du syndicat mixte, nous n'avions pas la même culture, ni les mêmes besoins, ni les mêmes idées, mais nous avons tous le virus ligérien, et cela nous a permis de développer une vraie solidarité de l'amont à l'aval, et une force de frappe sur tout le bassin. Moi qui vois tout cela par le petit bout de la lorgnette, depuis le pays des sources, je sais que le grand mérite de l'Établissement est d'avoir permis à chacun d'avoir conscience des problèmes des autres et de les prendre en compte de manière collective. Si l'ÉPALA n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer !

"Une expérience extraordinaire"

Le Plan Loire a été un moment fort de la vie de l'Établissement. Tout le monde l'a signé à reculons, personne n'y trouvait son compte, mais il traçait pourtant une ligne de conduite équilibrée, ménageant les impératifs écologiques et économiques. On peut regretter aujourd'hui que sous la pression de certains lobbies son contenu se soit effrité et que cet équilibre se soit rompu. Le soutien d'étiage et la protection contre les crues demeurent pourtant essentiels. Il faudra bien revenir un jour sur la réalisation des retenues, qui faisaient partie du Plan Loire."

s e m e n t P u b l i c L o i r e

de-la-Fare par le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

- 1992 : Création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'aménagement de la Loire.
- 4 janvier 1994 : Le Gouvernement adopte le "Plan Loire Grandeur Nature", plan global d'aménagement de la Loire sur dix ans. L'ÉPALA en est un opérateur majeur.
- 20 septembre 1995 : Éric Doligé, Président du Conseil général du Loiret est élu à la présidence de l'ÉPALA, où il succède à Jean Royer.
- 1996 : Déclaration d'utilité publique du barrage de Chambonchard.

- 13 novembre 1996 : Premier écrêtement de crue significatif par la retenue de Villerest.
- 23 juillet 1999 : Le Gouvernement adopte le programme interrégional "Loire Grandeur Nature".
- 30 novembre 2000 : L'Unesco inscrit le Val de Loire au patrimoine mondial de l'Humanité entre Sully-sur-Loire (Loiret) et Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

L'Établissement Public Loire

- 28 juin 2001 : L'Établissement change d'appellation, avec l'abandon de l'acronyme ÉPALA au profit d'Établissement Public Loire.
- Été 2003 : Les retenues de Naussac et Villerest sont fortement sollicitées pour gérer un étiage très sévère.
- Décembre 2003 : Le barrage de Villerest écrête la plus forte crue connue sur le site depuis 1907 et la mise en service de cet ouvrage.



Journal d'information de l'Établissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents - N° ISSN 1167-88-28
Conception : Force Motrice - Rédaction : J.-L. Derenne - Établissement Public Loire
Photos : Force Motrice - Établissement Public Loire
ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE :
3 avenue C. Guillemin - BP 6125 - 45061 Orléans cedex 2
Tél. 02 38 64 38 38 Fax. 02 38 64 35 35
direction@eptb-loire.fr - www.eptb-loire.fr

ACTIONS

Vingt ans d'activités en faveur de la Loire et de ses Affluents

1983 • 2003
20 ans
au service des Ligériens

Aujourd'hui constitué de 6 Régions, 16 Départements, 18 Villes et Agglomérations de plus de 30 000 habitants et 11 Syndicats Intercommunaux Départementaux, représentant plus de 6 millions d'habitants, l'Établissement Public Loire n'a cessé, depuis 20 ans, d'affirmer sa vocation d'outil de solidarité et de subsidiarité à l'échelle du bassin de la Loire. Les études et les actions qu'il a conduites ou aidées en matière d'aménagement, de gestion des eaux, de développement économique, de protection de l'environnement et de valorisation du patrimoine en témoignent. Quelques exemples et faits marquants...

PRÉVENIR les inondations

Une stratégie globale de prévention en Loire moyenne

Une très forte crue en Loire moyenne toucherait 300 000 habitants, provoquant 6 milliards d'€ de dommages. L'Établissement est un partenaire majeur de la stratégie globale de réduction des risques d'inondation : amélioration de l'information des élus et des riverains, financement d'un radar de Météo France en Bourgogne, étude sur la vulnérabilité des réseaux et du patrimoine, actions de protection (financement de travaux)...

Villerest, écrêteur de crues

Le barrage de Villerest (en amont de Roanne) est exploité par l'Établissement depuis 1984. Sa fonction prioritaire est d'améliorer la protection contre les inondations en Loire moyenne, en "écrêtant" les grandes crues. En décembre 2003, il a permis de réduire de près d'1,5 m le niveau de la Loire à Roanne.

Réalisation d'études "3P"

L'Établissement a réalisé sur le bassin de la Maine et sur le haut bassin de la Loire des études globales de Prévision, de Prévention et de Protection contre les inondations qui sont à l'heure actuelle suivies d'actions concrètes, en partenariat avec l'État et avec les collectivités concernées.

Partenaire de projets européens : Osiris et "Freude am Fluss"

Dans le cadre du projet européen Osiris, des prototypes de démonstration ont été mis en œuvre en faveur de la prévention des inondations : site internet d'information pour les collectivités, écoles, médias, associations ; outil d'alerte locale ; logiciel de gestion du risque d'inondation. "Freude am Fluss" (Joie sur le fleuve) vise la mise au point de plans d'actions pour réduire le risque d'inondations le long des cours d'eau endigués. Ce projet, démarré en 2003, va favoriser des échanges d'expérience entre Européens et suscitera la création d'outils novateurs.



GÉRER la ressource en eau

Entièrement gérés par l'Établissement, les ouvrages de Villerest et Naussac constituent un dispositif d'ensemble pour soutenir les débits sur le bassin en période d'étiage, dont l'efficacité a été largement démontrée tant en 1989 qu'en 2003.



PRÉSERVER l'environnement

Le suivi environnemental de Naussac et Villerest

A Naussac et Villerest, la qualité des retenues et des milieux aquatiques en aval fait l'objet d'un suivi régulier. Des actions ont été engagées pour réduire les sources de pollution sur leurs bassins versants, afin de limiter les phénomènes d'eutrophisation.

Le retour des poissons migrateurs

Partenaire du programme européen Life "Sauvegarde du grand saumon de Loire", l'Établissement s'est engagé dans de nombreuses opérations en faveur des poissons migrateurs : financement de la salmoniculture de Chanteuges et de divers programmes de restauration (Allier, Gartempe, bassin de la Maine...), rénovation de passes à poissons (Vichy) et effacement de seuils et barrages, réalisation d'études d'impact... et plus récemment sur le tableau de bord anguilles.

L'appui au programme Loire Nature

Partenaire depuis 2002 du programme Loire Nature, l'Établissement participe aux actions engagées sur 50 sites remarquables du bassin de la Loire, au suivi scientifique des milieux les plus fragiles et à la mise en place d'un observatoire de la faune. Il soutient et réalise des actions en faveur du développement du tourisme de nature.

VALORISER le patrimoine

Développer les véloroutes et voies vertes

Favorisant l'émergence des véloroutes et voies vertes, l'Établissement s'est impliqué dans le projet de liaison cycliste Nantes-Budapest, notamment avec une étude globale du tracé entre Nevers et Chalon-sur-Saône en amont du projet Loire à Vélo porté par les Régions Centre et Pays de la Loire.

La protection du patrimoine historique

En partenariat avec la DRAC Centre, l'Établissement a fait réaliser un inventaire et une étude portant sur 600 éléments du patrimoine historique des vals de Loire. La finalité est de réduire leur vulnérabilité face au risque d'inondation.

Faire aimer et respecter le patrimoine ligérien

L'Établissement encourage la création de "classes de Loire", destinées à faire connaître le patrimoine ligérien aux collégiens. Il finance de nombreuses actions de sensibilisation et d'information, et appuie la mise en réseau des Maisons de Loire à l'échelle du bassin. Des actions telles que la réalisation d'un guide sur la Vallée du Cher, d'une carte touristique sur le bassin de la Loire, d'un site portail sur le grand saumon de Loire (www.saumondeloire.com) viennent également compléter la politique de l'Établissement en faveur du développement touristique.



Mieux connaître et comprendre, pour mieux agir

Les premières études réalisées par l'Établissement visaient à préparer son programme d'actions prioritaires adopté en 1986. 2 millions d'€ furent ainsi investis dans le cadre des projets de Serre-de-la-Fare, Chambonchard, Naussac 2 et le Veurdre, et pour renforcer la connaissance générale du bassin : données topographiques, études des écoulements, évaluation globale des effets de l'aménagement de la Loire sur l'environnement (dont de nombreuses propositions ont été reprises ensuite dans le Plan Loire).

Plusieurs secteurs furent également spécifiquement étudiés : vals d'Allier (protection contre les inondations), bassin de la Vienne (protection contre les inondations et études hydrauliques), basse Loire (défense contre les inondations et faisabilité d'ouvrages multifonctions).

Depuis lors, de nombreuses autres études ont été conduites sur les plans hydraulique, environnemental et patrimonial, par exemple pour réduire l'eutrophisation à Villerest, définir les solutions techniques permettant de remonter la ligne d'eau ou favoriser le développement de la navigation touristique en Loire.

Un très important programme d'études (76 millions d'€) a également été lancé au milieu des années 90 dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, qui a conduit à la mise en place d'une Équipe Pluridisciplinaire, copilotée et cofinancée par l'Établissement jusqu'en 2003, en partenariat avec l'État et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.